

le trait d'union

dernière minute

Le quartier du Moulin à Vent

son modèle de conception a le vent en poupe

Le 22 Mars, lors de sa journée dans le canton de Seiches sur le Loir, le Président du Conseil Général Christophe BÉCHU, est venu sur le site du nouveau quartier du «Moulin à Vent», en présence de Jean-Charles TAUGOURDEAU, Député et accompagné de Christian GILLET 1^{er} vice Président du Conseil Général, Marc BERARDI Conseiller Général, des maires du canton et des conseillers municipaux de Corzé.



Cette visite est importante, car elle est pour nous une reconnaissance du caractère exemplaire de ce nouveau quartier qui a suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part des participants. Les premières constructions verront le jour dans ce premier semestre.

*Aménagement et commercialisation réalisés par la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou.
SPLA : tél : 02 41 18 62 00.*

Quand jeunes et agents techniques travaillent pour le Conseil Municipal d'Enfants.

Mairie de Corzé

Secrétariat ouvert lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Mairie de Corzé tel 02 41 18 56 30
4 rue du Commerce fax 02 41 32 27 01
49140 CORZE mairie@corze.fr



Ils ont installé ensemble des jeux supplémentaires sur l'aire du Logis de la Varenne.

Ce projet, imaginé et initié par le précédent Conseil Municipal d'Enfants, a été financé par le CCAS.



Bienvenue à nos nouveaux commerçants

L'Hôtel Restaurant «**La Scierie**» est géré par de nouveaux propriétaires . Madame et Monsieur PINEAU, ont repris l'établissement depuis le lundi 2 avril. Nous leur souhaitons succès et réussite dans leur entreprise.



M. et Mme PINEAU et leurs employés.

Rappel des arrêtés préfectoraux

-Du 30 décembre 1999 concernant les activités privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

-Du 21 février 2000 concernant l'interdiction des feux

En agglomération (article 1) : interdiction toute l'année.

Hors agglomération : interdit du 15 février au 30 avril et du 1er juin au 15 octobre.

Pour vos festivités, la commune prête du matériel.

La commune met gracieusement à la disposition des corzéens 21 tables plateaux avec tubes et traverses et 40 chaises coques orange.
Réservations en mairie de Corzé

A la Société des Bons Enfants les boules roulent plus vite !

Sous l'impulsion de Gilles HERGUE Président de la 18^e section de la Fédération de Boules, le bureau des Bons Enfants s'est porté candidat pour expérimenter pendant un mois, un revêtement révolutionnaire. Sous forme de dalles juxtaposées et non collées, ce produit d'origine koweïtienne, découvert par Yohann CHOLETAIS, a déjà été expérimenté pour le futur jeu de boule de fort démontable des Boulympiades de Fontaine Guérin. Ses avantages ? un coût moindre, une facilité de pose et réparation, mais surtout **la boule roule plus facilement, et**

donc plus loin pour la même impulsion de départ ! Les passionnés sont venus de tous les départements. Ils ont testé avec grand succès, non seulement les 5m de roule supplémentaires, mais aussi l'accueil convivial et attentionné réservé aux visiteurs.

Le Livre d'Or en témoigne.



Photos : Emile PAVION

Erratum : Tarifs 2012

Des erreurs se sont glissées dans le Trait d'Union de janvier, les tarifs 2012 sont les suivants :

Accueil périscolaire , la séance, selon quotient familial :	
inférieur ou égal à 300 € :	0,87 €
supérieur à 300 € :	1,73 €
Restauration scolaire : Enfant :	3 €
Surveillance du ramassage scolaire :	
Par mois et par enfant sur 10 mois :	1,72 €
Portage des repas : commune :	8,16 €
hors commune :	11,65 €
Location salle des fêtes :	
Vin d'honneur, réunion :	47 €
Demi journée en semaine et soirée en semaine :	143 €
samedi et dimanche ou réveillon :	188 €

Elections : vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires sur présentation d'une pièce d'identité. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.



L'accueil de loisirs sera ouvert :

du vendredi 6 juillet
au vendredi 3 août
inclus
et du lundi 20 août
au lundi 3 septembre
inclus.

Les inscriptions
auront lieu à l'accueil
de loisirs sur deux
créneaux :
-samedi 12 mai
de 9h à 12h

-mercredi 23 mai
de 16h à 18h

Les inscriptions aux
séjours auront lieu à
la Communauté de
Communes du Loir,
le vendredi 1^{er} juin
de 18h à 20h.

(Une fiche de
préinscription sera
transmise mi-mai)

L'équipe estivale :

En juillet

Maud BLIN
Romain COUDRAY
Ketty DOBARD
Simon JANAULT
Paulin PICHON

Séjours

Mario FERRON (responsable
des séjours en départ de Corzé)
Avec 1 à 2 animateurs
référents des tranches d'âge

En août :

Mathilde DRU
Pierre JANAULT
Romain COUDRAY
Ketty DOBARD

Direction :

Marie BOUSSARD (en
remplacement de Marie FOSSET
de mai à septembre inclus)



Pour nous contacter :

Accueil de loisirs, rue de la Sucrierie
tél : 02 41 76 74 27
accueildeleisirs.corze@cc-duloir.fr

Espace Jeunes, 3 rue du commerce
tél : 02 41 21 12 36
espacejeunes.corze@cc-duloir.fr

Et l'Espace Jeunes

Est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 19h, le vendredi de 17h à 21h
et du mardi au samedi de 14h à 19h lors des vacances scolaires. Patrick
accueille les jeunes de 12 à 17 ans. Des créneaux horaires sont proposés par
tranche d'âge. Fermeture les 3 premières semaines d'août.

Affaires scolaires et périscolaires

Portes ouvertes

L'école et les services périscolaire
ouvrent leurs portes le **vendredi 1er
juin, à partir de 16h30**

C'est un moment privilégié pour
visiter les locaux et rencontrer les
enseignants et aussi le personnel
du restaurant scolaire, de l'accueil
périscolaire et du transport scolaire.

Fête de l'école

La fête de l'école se tiendra le
vendredi 29 juin. Au programme
cérémonie de remise des
dictionnaires aux élèves de CM2
suivie d'un spectacle des enfants.
La soirée se terminera par un repas
organisé par l'Association des
Parents d'Elèves.

Rentrée 2012

Les dossiers d'inscription aux
services périscolaires pour l'année
2012-2013 seront transmis aux
familles fin mai 2012 et à retourner
en mairie le vendredi 6 juillet 2012 au
plus tard.

Pour l'inscription de votre enfant à
l'école Adrien Tigeot, merci de vous
adresser en mairie.

Justificatif fiscal

Les frais d'accueil périscolaire des
enfants de moins de 6 ans sont
déductibles des impôts. L'attestation
fiscale nécessaire à la justification de
cette déduction a été adressée aux
familles avec la facture du mois de
mars.

votez par procuration.

Le mandant indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur
l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire.
Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des
délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. En principe,
une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire
risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.



Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Des missions variées et adaptées aux
compétences de chacun ...

Vous souhaitez aider les familles, les
personnes âgées, les personnes en
situation de handicap ?

Vous aimez le contact ?

Vous souhaitez apporter votre
présence, votre écoute ?

Vous avez envie d'intégrer une équipe
conviviale ?

Vous pouvez participer à l'animation
de l'association

Vous avez des compétences en
secrétariat ?

Vous pouvez donner un coup de main

Les défis ne peuvent être relevés sans
l'engagement et le travail d'équipe
des bénévoles ; c'est pourquoi,
l'association ADMR du Pays de
Châteauneuf est en **recherche
constante de nouveaux bénévoles**.

Si certains souhaitent devenir acteurs
de proximité, nouer des relations près
de chez eux, apporter leur écoute, et
aider tous ceux qui en ont besoin, ils
sont les bienvenus !

Il est important d'accueillir de
nouveaux bénévoles pour rester
dynamique, innover et évoluer.

Contactez-nous !

Association ADMR
15 rue Hubert et Charlotte NEVEU 49140
Seiches sur le Loir
02 41 33 55 84
seiches@asso.fede49.admr.org - www.
admr.org

Vendredi 4 Mai à 20h



En l'église de Corzé

«Les keur gospel d'Angers»

billets disponibles à l'Espace Jeunes
ou auprès des participants au projet
«Echange et partage avec le CAMEROUN»
Entrée : 7 €, moins de 16 ans : 3 €

L'association des jeunes de corzé
«CORZ 'AND CO» met en scène les Volubiles
du Carré des Arts, pour financer une partie
de leur séjour humanitaire au CAMEROUN.

La pièce aura lieu les 25 et 26 mai dans la salle
des fêtes de Corzé.

Entrée : 5 € pour les adultes,
3 € pour les moins de 18 ans.

Réservation : Patrick : 06 33 94 90 43
ou Romain 06 23 96 17 99

Le premier pique-nique Corzéen

L'équipe municipale convie
tous les habitants de Corzé
à venir pique-niquer

le 13 mai,
sur l'espace du bord
du Loir
(terrain du 15 août).

A partir de midi, chacun
apporte son pique-nique,
sa chaise, ses jeux
(pétanque ou autres) et
surtout sa bonne humeur.

Une fête des voisins à
l'échelle communale en
quelque sorte.

A bientôt donc et au plaisir de se retrouver !

Et aussi :

Le 10 juin : la Ronde Corzéenne

Le 16 juin les feux de la Saint Jean,
et le 17 juin, la fête des Foins

Espace du bord du Loir

A inscrire sur vos calendriers, les prochaines visites proposées par l'Office de Tourisme du Loir en Anjou

Visite d'entreprises à **Cornillé-les-Caves** (Cornillé
Construction Bois - Escargots Petit Pré - l'Atelier d'Isa),
le 5 mai, rdv à 14h place de l'Eglise.

Découverte de **Montreuil-sur-Loir** (Ferme
expérimentale des Trinottières, église Orthodoxe, visite du
parc du château, du village et des bords du Loir),
le 11 juillet, rdv 14h aux Trinottières.

Découverte de **Corzé** (Présentation du quartier du Moulin
à Vent, découverte du bourg, des bords du Loir et de
l'ancien marais),
le 8 août, rdv 14h place de la Mairie.

Soutien aux Aidants Familiaux

1er cycle de conférences

Ouvert à tous et gratuit

Conférences suivies d'un échange

Accompagner un proche en perte d'autonomie

Comment le vit-on ?

comment être aidé ?

Vendredi 15 Juin de 14h30 à 17h,
Salle des fêtes de Corzé

Animée par Mme ROUSSEAU, psychologue
et le CLIC

Contact : CLIC Nord Est Anjou : 02 41 89 14 54
Antenne MSA : 02 41 82 89 80

Association Culturelle de Corzé

Vous souhaitez jouer ou apprendre à jouer au tarot ?

L'association culturelle
propose aux amateurs de tarot
(habitués ou débutants)
de se retrouver, chaque semaine :
le mardi soir à 20h
et/ou le jeudi après-midi à 14h.

Si vous êtes intéressés,
n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts :

Jacqueline DURANTON : 02 41 32 28 24
Cécile PARES : 02 41 76 63 00

Directeur de publication : Augustin DERSOIR
Dépot légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441

Imprimeur : Atelier du Papier Recyclé 58 bd de Strasbourg
49000 Angers - imprimé sur papier 100% recyclé